



LEXIQUE DES ACTIONS ET MESURES MISES EN PLACE

1- DESCRIPTION DES CHAMPS

Nom de l'action : type d'action opérationnelle mise en place, qui a un impact direct sur l'objectif global d'amélioration de la qualité de l'eau, plutôt à l'échelle de la parcelle (répond à un objectif global de réduction des pollutions diffuses, impliquant une réduction des intrants chimiques ou une réduction des impacts sur la qualité de l'eau).

Remarque : les outils fonciers sont des leviers globaux, plutôt à l'échelle de l'AAC ou au-delà, qui peuvent inciter à plusieurs actions, ils ont été identifiés à la fois comme leviers utilisés et comme actions (une acquisition foncière en vue de futur(s) échange(s) foncier(s) ne présage pas forcément directement des actions qui seront mises en place sur les parcelles concernées). De la même manière, la gouvernance et les réunions du COPIL, ont également été identifiées comme action plutôt que comme levier.

Structure (Organisme, nom et prénom de l'utilisateur) : structure/organisme qui a renseigné les informations

Porteur de l'action : structure/organisme qui est maître d'ouvrage de l'action (décide/commande l'action)

Partenaire : partenaire associé à la réalisation de l'action (prestataire, financeur, expert, personne ou structure associée,...)

Levier utilisé : type de moyens d'actions réalisées pour favoriser/inciter à la mise en place opérationnelle de l'action « Nom de l'action », plutôt à l'échelle de la parcelle ou de l'îlot.

Précision de l'action : description, détail de l'action

Date de l'action : année de réalisation de l'action

2- DESCRIPTION DES DIFFERENTS TYPES D' ACTIONS ET DE LEVIERS

Actions

| Actions | Description |
|--|---|
| Agriculture Biologique | Comprend toutes les actions visant à augmenter la part d'agriculture biologique. L'agriculture biologique constitue un mode de production qui trouve son originalité dans le recours à des pratiques culturales et d'élevage soucieuses du respect des équilibres naturels. Ainsi, elle exclut l'usage des produits chimiques de synthèse, des OGM et limite l'emploi d'intrants. |
| Allongement des rotations | Allonger la durée des rotations |
| Aménagements paysagers | Comprend toutes les actions d'aménagements paysagers comme les haies, les zones tampons,... |
| Boisement/Mise en forêt | Comprend toutes les actions de boisement, mise en forêt, et d'agroforesterie |
| COPIL | Réunion d'un comité de pilotage avec l'ensemble des parties prenantes |
| Couverts hivernaux | Mise en place de couverts hivernaux (cultures intermédiaires / Cultures Intermédiaires Pièges à Nitrates - CIPAN) |
| Désherbage mécanique | Comprend toutes les actions aidant la mise en place de désherbage mécanique (binage, désherbage, sur le rang, en inter rang,...) |
| Dispositifs de suivi | Mise en place d'un dispositif de suivi ayant pour objectif d'évaluer le plan d'action |
| Diversification de l'assolement | Comprend toutes les actions de diversification d'assolement que ce soit l'implantation de nouvelles cultures, de cultures hivernales,... |
| Foncier | Comprend la veille foncière, l'acquisition foncière, l'échange foncier,... |
| Implantation de cultures à Bas Niveau d'Impact (BNI) | Comprend toutes les actions d'implantation de BNI. Les cultures à bas niveau d'impact (BNI) peuvent concerner en particulier : la luzerne, le miscanthus, les TCCR (taillis à très courte rotation), le chanvre, le sainfoin... Plus globalement, les productions à bas niveaux d'impacts garantissent un impact environnemental limité sur la ressource en eau (azote et phytosanitaires) et ce de façon structurelle, du fait de leur faible recours aux intrants de synthèse au cours de leur cycle de production. (L'agriculture biologique et les systèmes herbagers font l'objet d'objectifs spécifiques) (source de la définition des cultures BNI : AERM) |
| Mise en herbe | Comprend toutes les actions ayant pour but la mise en herbe |
| Plate-forme de compostage | Mise en place d'une plate-forme de compostage |
| Réduction des doses de fertilisation | Comprend toutes les actions visant à réduire les apports en azote dans les parcelles |
| Réduction des doses de phytosanitaires | Comprend les actions visant à réduire l'Indice de Fréquence de Traitement (IFT), à réduire ou à supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires |
| Réduction des pollutions ponctuelles | Actions visant à réduire les pollutions ponctuelles comme la sécurisation des sièges d'exploitation. |
| Autres | Autres que cités ci-dessus |

Leviers

| Leviers | Description |
|--|---|
| Accompagnement technique (individuel ou collectif) | Mise en place de l'action via un accompagnement technique spécifique, individuel ou collectif |
| Animation | Utilisation d'une animation spécifique afin de mettre en place l'action |
| Communication | Utilisation d'outils de communication pour la mise en place de l'action |
| Contractualisation (baux ruraux,...) | Utilisation de la contractualisation afin de mettre en place l'action (baux environnementaux, Paiement pour Services Environnementaux – PSE,...) |
| Etudes/diagnostics | Réalisation d'études ou diagnostics afin de mettre en place l'action |
| Expérimentations, essais techniques | Mise en place d'essais techniques, d'expérimentations en vue de réaliser une action |
| Financement de Mesures-Agro-Environnementales MAE | Utilisation de mesures agro-environnementales afin de mettre en place l'action |
| Foncier | Utilisation du foncier (acquisition foncière, échange foncier, veille foncière, animation foncière, Obligation Réelle Environnementale -ORE...) comme levier afin de mettre en place l'action |
| Formations | Utilisation de la mise en place de formation afin de mettre en place l'action |
| Investissement de matériels/bâtiments | Utilisation de l'achat de matériels ou d'investissement sur les bâtiments afin de mettre en place l'action (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles-PCAE,...) |
| Modification d'itinéraires techniques | Modification des itinéraires techniques présents afin de mettre en place l'action |
| Organisation de groupes techniques | Mise en place de groupes techniques afin de mettre en place l'action |
| Réglementation | Utilisation de la réglementation afin de mettre en place l'action (prescriptions DUP captage, ZSCE, Plan d'Action Régional nitrates, Zones Soumises à Contraintes Environnementales - ZSCE) |
| Structuration de filières | Mise en place/adaptation de filières (valorisation de viandes à l'herbe, circuit courts, agriculture biologique, cultures BNI,...), de l'amont à l'aval (outils de transformation, de collecte, de stockage, de ventes,...), afin de mettre en place l'action |
| Tours de plaine | Utilisation de réunion type « tour de plaine » (Visite par un(ou des) agriculteurs, seul ou accompagné d'un technicien agricole, d'un animateur, de l'ensemble de ses champs pour analyser l'état de ses cultures et déterminer les interventions culturales à y mener..) afin de mettre en place l'action. |
| Autres | Autres que cités ci-dessus |